

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2017**

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire à la mairie le jeudi 07 septembre 2017 à 18 h 30 sous la présidence de François ANDRE, maire.

### **DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

M. le Maire donne connaissance au conseil de la démission de M. Gérald THURILLET pour raisons personnelles. Le conseil municipal est désormais constitué de 13 membres.

Malou FAVRET est désignée déléguée au Syndicat de la Baie de Goulven (Gestion des mouillages).

Antoine LHERITIER est désigné délégué suppléant au Syndicat du Bas Léon (Gestion de l'eau).

### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

La commune a fait savoir au Haut Léon Communauté qu'elle n'était pas intéressée par le DPU à l'occasion des ventes suivantes :

→ Vente d'un terrain constructible à la Gare, d'une surface de 1841 m2 environ, par les conjoints CORRE – PREMEL CABIC à M. et Mme David LE DREZEN.

→ Vente d'une maison, à Goulannou, par M. Xavier LE GAC et Melle Emeline ABIVEN, à M. Yannick BARS et Melle Amélie BROUDIN.

→ Vente d'une maison, à la Gare (Squilloric), par M. et Mme David LE DREZEN, à M. et Mme Jonathan GAUBERT.

→ Vente d'une maison, à Bel Air par M. Gwenaél LE GOFF, à M. Damien HOUZEAU et Mme Céline BONHOURE.

→ Vente d'une maison, à Mézonan, par M. Olivier PINVIDIC et Melle Anne Sophie MALLEJAC à M. Mathieu DERRIEN et Melle Chloé LE DUFF.

→ Vente d'une maison, à la Gare, par M. Patrick PETTON à M. Renaud MORIZUR et Melle Maëlen MASSE.

→ Vente d'une maison, rue des Ecoles par les HLM D'Armorique, à Mme Sabrina GALL.

→ Vente d'un constructible, à Mesmeillan, d'une surface de 1107 m2, par les conjoints ROUE, à M. et Mme René CADIOU.

### **PROGRAMME DE VOIRIE 2017**

Les voies suivantes vont être rénovées par l'entreprise EUROVIA, attributaire du marché de voirie quadriennal, d'ici la fin du mois de septembre :

#### **Les enrobés :**

- Rue de la Gare (jonction entre la place et la rue de Guevren)
- Route du Divez (au niveau du Bois de pins)
- L'entrée du camping de Keremma
- Aménagement d'une piste d'athlétisme autour du terrain multisports au bourg

#### **Les gravillonnages :**

- Route de Coat Lez
- Routes de lanarnus Bras et Bihan
- Route de Prat Ar Guezou et accès à la maison de M. QUERE
- Route de Bédiez (jonction entre la route de Toullouarn et la Route de Bédiez)
- Accès aux maisons de MM. BERGOT et COAT au Valy

#### **Reprofilage – empierrement**

- Chemin d'ode Louc'h à Keremma

Le tout pour un coût TTC de 128 690 €.

## **RAPPORT ANNUEL SUR LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

Le conseil municipal a pris connaissance de ce rapport annuel 2016/2017, mis à la disposition du public à la mairie.

En résumé, le taux de rendement du réseau est de 87 %. Une facture moyenne de 120 m3 s'élève à la somme de 239 € 50. L'eau distribuée et analysée régulièrement par l'Agence Régionale de Santé a été conforme aux exigences de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés. A noter que l'eau distribuée est peu calcaire et pauvre en fluor.

## **BUDGET – DECISIONS MODIFICATIVES**

Des corrections sont apportées au budget prévisionnel, pour prendre en compte le prix de vente du bâtiment de l'ancien captage d'eau, pour un montant de 10 000 €. Le budget est également corrigé pour prendre en considération le coût réel de l'aménagement de la piste d'athlétisme à réaliser autour du terrain multisports, d'une part, et l'acquisition d'un jeu extérieur pour le Centre de Loisirs, le tout à hauteur de 5 000 €.

## **HAUT LEON COMMUNAUTE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable sur le rapport d'activités du 26 juin 2017 de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges de H.L.C. concernant le transfert de compétence en matière de surveillance de la qualité des eaux de baignade.

## **ACTIONS ADOS**

Le conseil municipal valide la fiche de projet permettant le financement de l'Actions Ados par la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

## **REGULARISATIONS FONCIERES**

M. le Maire est autorisé à signer les actes de régularisation foncière concernant :

- L'emplacement d'une cabine électrique par ENEDIS dans le cadre de l'enfouissement des réseaux en cours.
- La cession gratuite de 9 m2 de voirie par les consorts GRIGNOU à Mézonan.

## **RACCORDEMENT RESEAU D'EAU**

Le conseil municipal autorise le raccordement au réseau d'eau du terrain utilisé par LA NUIT DES ETOILES.

## **AFFAIRES DIVERSES**

Thierry GAUDEC fait part au conseil de la vitesse excessive de certains véhicules aux abords du Club house de l'E.S.T. lors des matches. Un aménagement de sécurité sera étudié pour faire face à l'insouciance de quelques conducteurs.